



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE N° 2010.1171**

Séance publique du

15 novembre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : PROGRAMME DE RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE POUR L'EXERCICE 2011: DEMANDE
D'AUTORISATION ET DE FINANCEMENT DE L'ETAT**

Le 15/11/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le mardi 9 novembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Odile BONTHOUX, M. Jacques GARCON à M. Francis TAULAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.



08.01

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
Département Constructions Neuves
Mission Archéologique

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 15/11/10

RAPPORTEUR : M. Jean CHORRO

Politique Publique : VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : PROGRAMME DE RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE POUR L'EXERCICE 2011: DEMANDE D'AUTORISATION ET DE FINANCEMENT DE L'ETAT - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre des recherches programmées nécessitant une autorisation de l'Etat et susceptible d'être éligibles à des subventions du Ministère de la Culture et de la Communication, la Mission archéologique a prévu, en 2011, la conduite de trois opérations destinées à accompagner et à compléter les recherches réalisées dans le cadre de l'archéologie préventive.

Conduits par des agents titulaires ou permanents de la Mission archéologique, ces projets entrent dans le cadre de la programmation annuelle de la recherche archéologique mise en place par l'État à l'appui d'un dossier de demande d'opération archéologique qui doit être soumis au Ministère de la Culture en décembre 2010.

Prospections archéologiques pédestres sur le territoire communal

Responsable: Claire Auburtin, titulaire, attaché de conservation de patrimoine

Dans la continuité des précédents programmes de prospection archéologique terrestre réalisés sur le domaine du Grand Saint Jean, et sur les zones brûlées du Montaignet (communes de Meyreuil et d'Aix-en-Provence), la Mission Archéologique souhaite poursuivre, en 2011, le programme de prospection pédestre mis en œuvre sur le territoire communal en 2008.

Ce programme n'est pas seulement porté par une problématique de recherche particulière mais également par un souci de veille archéologique.

Il répond, en effet, à une politique de gestion préventive du patrimoine archéologique, par rapport au développement urbain de la commune.

L'objectif est de permettre un repérage, le plus en amont possible, des sites archéologiques dans les zones où ils sont le plus menacés à court ou moyen terme. Ce programme privilégiera ainsi les zones en cours d'urbanisation et les futures zones d'urbanisation.

Par ailleurs, ce travail de prospection inventaire contribuera à l'actualisation de la carte archéologique et, à terme, à la redéfinition du zonage archéologique.

Le financement de cette opération, dont le coût est estimé à 1 000 € HT, soit 1 196 € TTC., sera assuré par le budget de fonctionnement de la Mission Archéologique. Ce budget est destiné à couvrir les frais de fonctionnement nécessaires à l'opération (papeterie, pellicules diapositives, développement, etc...)

Prospection archéologique thématique – origine des matériaux siliceux sur la commune d'Aix-en-Provence et le Pays d'Aix

Responsable: Clément Rouvière, titulaire (agent du patrimoine)

Le développement de la recherche préventive à Aix-en-Provence et dans le Pays d'Aix a révélé de nombreuses occupations préhistoriques et notamment néolithiques, d'où sont issues des collections d'objets lithiques (outils en silex), qui présentent encore de nombreux matériaux à caractériser. La connaissance détaillée des ressources en silex du bassin d'Aix-en-Provence et des secteurs limitrophes apparaît donc primordiale pour appréhender les stratégies d'approvisionnements en roches siliceuses durant les périodes préhistoriques.

L'objectif de ce programme de prospection thématique est la réalisation d'un inventaire géologique des différents affleurements de silex, replacés au sein de séquences stratigraphiques. Cet inventaire sera complété par un relevé cartographique des gîtes qui, à terme, doit intégrer le système d'information géographique de la Mission Archéologique de la ville d'Aix-en-Provence.

Sur le terrain, des prélèvements représentatifs des différents faciès seront réalisés et rassemblés au sein d'une base de données, destinée à enrichir plusieurs lithothèques régionales (Service Régional de l'Archéologie de PACA ; Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire Europe Afrique ; Mission Archéologique de la Ville).

A terme, il s'agira, en s'appuyant sur les fonctionnalités du SIG de la Ville et sur les collections archéologiques, de corréliser les occurrences géologiques de silex et leur exploitation durant les périodes préhistoriques.

Cette campagne de prospection thématique se déroulera durant l'année 2011. Son coût, estimé à 3 000 € HT soit 3 588 € TTC, fera l'objet d'une demande de subvention de 1000 € TTC auprès du Ministère de la Culture et de la Communication ; le reste du financement nécessaire sera assuré par le budget de fonctionnement de la Mission archéologique. Ce budget est destiné à couvrir les frais de fonctionnement nécessaires à l'opération (papeterie, pellicules diapositives, développement, etc...)

Projet Collectif de Recherche (PCR) « Caves et réseaux : l'apport des sous-sols aixois à l'analyse de la trame urbaine et de l'équipement domestique et public à Aix-en-Provence, de l'Antiquité à l'Époque moderne »

Responsables: Marc Panneau (technicien supérieur) et Sandrine Claude (attaché de conservation du patrimoine) agents permanents .

La Mission archéologique a lancé, en 2010, un projet collectif de recherche sur les caves et réseaux anciens de la ville qui a pour cadre géographique le centre ancien de la ville d'Aix-en-Provence et plus précisément ses sous-sols où plusieurs investigations récentes ont montré la présence de vestiges pouvant remonter à l'occupation romaine (voirie, réseau d'eau notamment), dont l'accès et l'étude ne nécessitent pas une fouille.

Ce projet envisage de travailler sur la durée en adaptant ses problématiques à chaque période et au contexte aixois :

- Les trames urbaines antique et médiévale dont les éléments sont susceptibles d'être conservés en sous-sol (éléments de voie, fondations de rempart...).
- Les réseaux d'eau propres et usées, antiques, médiévaux et modernes, dont certains sont encore en usage.
- L'aménagement des sous-sols aux époques médiévale et moderne, et l'équipement domestique des caves urbaines.

En 2010, ce projet a été favorablement reçu par la Commission Interrégionale de la Recherche archéologique Sud-Est et du Service régional de l'archéologie de PACA qui lui a alloué la subvention sollicitée, à savoir 1000 €.

Axée sur une étude sur le terrain qui devra être complétée par une recherche documentaire, la campagne de recherche programmée en 2011 aura pour objectif la poursuite de la recension, de la cartographie et du relevé des vestiges.

Son coût, estimé à 4 000 € HT soit 4 784 € TTC, sera assuré par le budget de fonctionnement de la Mission archéologique. Ce budget est destiné à couvrir les frais de fonctionnement nécessaires à l'opération. Une subvention d'un montant de 2 000 € TTC sera à nouveau sollicitée à l'Etat.

Ces programmes de recherche devraient faire l'objet d'un étroit partenariat avec plusieurs laboratoires du CNRS implantés à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme : le Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire Europe Afrique (LAMPEA), le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne (LAMM) et l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (IRAA).

La collaboration des chercheurs appartenant à ces différents laboratoires est faite à titre gracieux.

Le montant de ces recherches programmées s'élève à 8 000 € HT, soit 9 568 € TTC.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

DECIDER la réalisation du programme de recherches archéologiques proposé par la Mission archéologique au titre de l'année 2011, dans les conditions présentées ci-dessus,

AUTORISER Madame le Député Maire ou Monsieur le premier Adjoint délégué à l'Archéologie, à signer tous les documents nécessaires pour sa mise en œuvre.

**2010.1171 - PROGRAMME DE RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE POUR L'EXERCICE 2011:
DEMANDE D'AUTORISATION ET DE FINANCEMENT DE L'ETAT**

Présents et représentés	: 55
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : mercredi 17 novembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**